

spécial de chimie et la Faculté de médecine fut dotée en 1687 d'une *chaire royale* de chimie. André-Dominique Sassenus, médecin et apothicaire, en devint le titulaire à partir de 1718. Plus tard, il recueillit aussi celle de botanique.

Henri Michiels.

Piron, *Levensbeschrijving*. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*. — C. Broeckx, *Prodrome de l'histoire de la Faculté de médecine de l'ancienne université de Louvain* (Anvers, Buschmann, 1863). — Id., *Dissertation sur les médecins poètes belges* (Ibid, 1858).

* **SAUMERY** (*Pierre-Lambert DE*), écrivain, né en France, vers 1690, mort à Utrecht (?), après 1767. Des contemporains de Saumery le représentent comme un franciscain qui aurait apostasié à Menin et se serait retiré en Angleterre avant 1719; d'autres ont voulu le confondre avec un autre moine détroqué, de Sommeri, qui s'était marié à Amsterdam. Il semble bien que Saumery ait réussi à prouver qu'il n'y avait rien de commun entre lui et les deux personnages avec lesquels, dans le désir de lui nuire, on avait tenté de l'identifier : l'ex-franciscain, marié à Londres, portait les prénoms de Jacques-Laurent; quant à l'autre détroqué, il s'appelait, comme nous l'avons vu, de Sommeri. On pourrait sans doute objecter que le changement de prénoms ou une modification de nom patronymique aurait suffi à créer à Saumery une personnalité nouvelle; mais une sentence rendue, en 1726, par le roi de Prusse, sur l'avis conforme d'une commission spéciale d'enquête, a dégagé Saumery de ces compromissions fâcheuses. En dépit de cette sentence, certains auteurs ont, par la suite, relevé contre Saumery cette accusation d'apostasie. Il faut bien avouer, d'ailleurs, que le caractère du personnage n'y donnait que trop de prise; il convient aussi de remarquer que la première période de sa vie et ses dernières années sont demeurées fort obscures.

Pierre-Lambert de Saumery serait né en France, vers 1690. Ses parents étaient calvinistes, et ce fut sans doute pour échapper aux persécutions

amenées par la révocation de l'édit de Nantes qu'ils émigrèrent en Angleterre. Pierre-Lambert n'avait guère alors que quatre ans. Elevé dans ce pays, le jeune homme devint ministre calviniste. Ce fut alors que le comte de Collier, ambassadeur des Provinces-Unies à Constantinople, offrit au jeune pasteur de lui confier la conduite spirituelle d'une cinquantaine de familles, d'origine française, qui se réunissaient pour célébrer leur culte dans un temple construit dans le jardin de la légation hollandaise. L'esprit aventureux de Saumery ne pouvait qu'être charmé de cette offre : le jeune homme quitta Londres, au commencement de 1719.

Quelques jours après, il débarquait à Port-Louis, d'où il gagna Bordeaux; puis, en dépit des ordonnances sévères de Louis XIV, Saumery, traversant toute une partie de la France pour aller s'embarquer à Marseille, prêcha la religion réformée dans le Bordelais, la Saintonge, le Poitou, à Montpellier, à Nîmes. Une année presque entière s'écoula en ces courses dangereuses qui auraient pu mener Saumery aux galères, et ce fut seulement le 5 décembre que le ministre réformé s'embarqua à Marseille. Le 1^{er} mars 1720, il débarquait à Constantinople. Dans cette ville, Saumery ne trouva malheureusement point parmi ses coreligionnaires les sentiments de piété et les mœurs édifiantes qu'il avait espéré y rencontrer. Pour comble de malheur, Saumery ne tarda pas à être atteint d'une maladie contagieuse. Son entourage l'abandonna, et ce fut aux soins de trois prêtres catholiques que le ministre calviniste dut d'échapper à la mort.

Saumery ne tint point à trop prolonger son séjour dans une ville qui avait offert si peu de satisfaction à son zèle apostolique. Le 20 octobre 1723, il quitta Constantinople. Successivement il s'arrêta, pour les visiter, à Smyrne, à Malte, à Messine, à Livourne, à Pise, à Florence, à Gênes, à Turin, à Genève et à Lyon. Dans cette dernière ville, bravant à nouveau les édits royaux, il évangélisa, en juin

1724, la population calviniste. De Lyon, il se rendit à Paris, où il arriva le 30 juillet suivant; il n'y demeura pas très longtemps : au commencement de novembre il séjourna à Utrecht; puis ayant traversé l'Allemagne, la Suisse et une partie de l'Italie, il arriva à Venise, où il passa les fêtes du carnaval de 1725.

Le 8 mai, il quitta Venise et reprit ses courses aventureuses : successivement, nous le trouvons à Ancône, à Lorette, à Rome, dans l'île Minorque, à Gibraltar, puis à Bristol, à Boulogne, à Rotterdam et enfin à Utrecht, d'où, après un repos de trois semaines, il va se fixer à Clèves, dans le but d'y exercer ses fonctions évangéliques. Il n'y devait pas connaître longtemps le repos : le 15 août 1725, il était allé prêcher à Wesel; une jeune fille qu'il y rencontra lui inspira une telle passion que, trois jours plus tard, sans songer à s'enquérir de son passé, il l'épousa en secret. Une quinzaine ne s'est pas écoulée que l'indignité de sa femme a fait fuir Saumery. Le 9 septembre, il est à Berlin. Durant un an, le pasteur prêcha, les dimanches et les jours fériés, à Potsdam, devant le roi de Prusse, et obtint de son royal auditeur l'annulation de son mariage. C'est cette sentence, rendue après enquête, qui constate que Saumery n'avait rien de commun avec ses homonymes défringués dont nous avons parlé plus haut. Malheureusement, le prédicateur ne parvint pas à se faire nommer, à Berlin, à un poste fixe de ministre. Il ne fut d'ailleurs pas plus heureux à Halle-sur-Saale; mais, grâce à la protection du prince d'Anhalt-Dessau, il réussit à obtenir une situation de ministre à Zell. Là encore, Saumery trouve une jeune fille qui fait sa conquête, et tous deux se donnent rendez-vous à Hambourg. Saumery quitte donc Zell, le 18 août 1729, trois ans, jour pour jour, après son premier mariage. Mais les projets de fuite de la jeune fille sont contrecarrés par une parente, et Saumery, privé de son poste à Zell, se voit forcé de reprendre le cours de ses pérégrinations. De Hambourg, il se dirige

d'abord sur Amsterdam, puis sur Rotterdam; de là, il passe à Anvers, à Bruxelles, à Namur, où il prêche en novembre 1729, sans doute pour les soldats hollandais de la Barrière. Il pousse alors une pointe vers Liège, puis va à Aix-la-Chapelle, à Cologne et à Dusseldorf. Mais Liège l'attire, et le ministre protestant qui n'a pu jusque-là trouver chez ses coreligionnaires le repos et la tranquillité, décide de se fixer dans la cité épiscopale.

Déjà antérieurement, Saumery avait insinué aux Jésuites de Liège et à leurs confrères de Bruxelles qu'il se sentait disposé à entrer dans l'Eglise catholique, à condition que cette conversion lui fût profitable. Les Pères n'avaient pas répondu à ces avances. Mais lorsque, à bout de ressources, Saumery eut fait part au prince-évêque de Liège de son désir de changer de religion, le bon Georges-Louis de Berghes n'y vit point malice; il chargea le président du Séminaire de l'instruction religieuse du néophyte. Les dispositions de ce dernier rendirent aisée la tâche du catéchiste, et, le 29 janvier 1730, l'ancien ministre protestant exposait aux fidèles, réunis dans la collégiale Saint-Martin, les motifs de sa conversion. Tout heureux, le prince-évêque s'empressa de gratifier Saumery d'une pension de 400 florins, à laquelle le vicaire général, le comte de Rougrave, en ajouta bientôt une autre de 150 florins. Le conseil de la cité ne se montra pas moins généreux envers Saumery : désireux sans doute d'attester la sincérité de ses nouveaux sentiments, Saumery annonça son intention de publier une réfutation du calvinisme. Le conseil de la cité lui alloua un subside de 375 florins pour l'aider à couvrir les frais de publication de cette réfutation qui parut, sous le voile de l'anonymat, en 1731 : elle avait pour titre : *L'anti-chrétien ou l'esprit du calvinisme opposé à Jésus-Christ et à l'Evangile dans son établissement, dans ses progrès et dans sa situation présente.*

Satisfait sans doute du résultat financier de l'entreprise, Saumery se mit en

tête de se créer de nouvelles ressources en publiant le récit de ses aventures : ce furent les *Mémoires*, qui parurent en quatre volumes de 1731 à 1732, et auxquels Saumery, séduit par le succès, ajouta, en 1735, deux volumes de *Suite*. Le conseil de la cité avait encore saisi l'occasion de la publication des deux premiers volumes de cet ouvrage pour allouer à l'auteur un subside de 450 florins.

Mais Saumery allait devoir s'occuper d'une publication autrement importante : celle des *Délices du pays de Liège*. Avait-il eu le mérite de la conception de ce monumental ouvrage, ou bien est-ce à l'éditeur qu'il faut en reporter l'honneur ? Quoi qu'il en soit, Saumery recueillit sans doute une bonne part des profits pécuniaires que la publication, largement subsidiée, ne put manquer de valoir à ses parrains. L'ouvrage parut, à Liège, de 1738 à 1744, en cinq volumes in-folio, abondamment illustrés. Les quatre premiers sont consacrés à la description des localités importantes de la principauté, de ses collégiales, de ses monastères et de ses châteaux ; le dernier volume contient la biographie des personnages les plus remarquables qu'avait produits le pays de Liège. Bien que Saumery fût étranger à la contrée, le nombre des erreurs qu'on peut relever dans son ouvrage est relativement minime. Cela provient de ce que, s'il tint la plume pour coordonner les notices et sans doute en rédiger un bon nombre, les éléments nécessaires lui avaient été fournis soit par les propriétaires eux-mêmes, les châtelains, les directeurs des maisons religieuses, soit par des savants locaux.

L'œuvre est extrêmement précieuse, puisqu'elle constitue une sorte d'inventaire de la principauté, une soixantaine d'années avant que la Révolution vint la bouleverser de fond en comble et détruire une foule des monuments qui l'ornaient. C'est à elle que Saumery, encore que son nom ne figure point sur le titre des volumes, doit surtout d'avoir vu sa mémoire échapper à l'oubli. La tâche devait admirablement

convenir à son talent et à son caractère : le soin de recueillir les notices descriptives l'amena à de multiples pérégrinations, et le mettait en rapport avec les châtelains et les directeurs d'établissements religieux, soucieux de se concilier par un accueil aimable, les bonnes grâces de celui qui devait tracer pour les contemporains et pour la postérité, la description des châteaux et des monastères. D'autre part, le soin de diriger une aussi importante publication devait placer Saumery en vedette et, en même temps qu'elle lui valait, ainsi que nous l'avons dit, la collaboration des érudits liégeois, lui ouvrir les trésors de leurs bibliothèques. Il est probable que Saumery sut tirer parti de la situation qui lui était ainsi faite, pour s'en prendre à la bourse de ceux qui l'accueillaient.

On le voit, Saumery aurait sans doute pu achever paisiblement à Liège une vie jusque-là assez mouvementée ; le succès qu'obtenaient les *Délices* désignait le directeur de la publication pour d'autres entreprises scientifiques ou littéraires. Son goût pour l'aventure ne lui permit point de tirer parti de ces avantages.

Dès 1736, il avait noué des relations avec une jeune fille de Visé, à laquelle il résolut, deux ans plus tard, de s'unir. Mais il semble bien que la conduite de Saumery depuis son arrivée à Liège n'avait pas été irréprochable, car malgré l'approbation que, dans le désir de voir leur protégé faire une fin, le prince-évêque et son vicaire général avaient donnée à son projet de mariage, le curé de Visé crut devoir le déconseiller à sa paroissienne. L'affaire avait placé Saumery en mauvaise posture. Ses mœurs ne s'amendant pas, ceux-là même qui l'avaient le plus chaudement accueilli se virent forcés de l'éconduire. En 1739, en pleine publication des *Délices*, Saumery quitta Liège pour aller s'installer à l'abbaye de Saint-Hubert, dont l'abbé, Célestin de Jongh, guidé sans doute par la compassion, lui ouvrait les portes. Il paraît bien que notre aventurier n'y demeura pas long-

temps, et qu'il quitta définitivement le diocèse de Liège pour aller de nouveau se fixer en Hollande. Il y donna libre cours à sa mauvaise humeur : dans un pamphlet anonyme qui parut à Amsterdam, en 1740, et qui a pour titre : *Le diable hermite ou aventures d'Astaroth banni des enfers*, il s'efforçait de couvrir de ridicule ceux qui, à Liège, avaient été ses bienfaiteurs. Le premier médecin du prince-évêque entreprit dans *Le diable confondu ou le sot Astaroth* de réfuter les assertions de Saumery. Cette brochure parut aussi à La Haye en 1740. Piqué au vif, Saumery riposta par *Le censeur impartial*, publié en 1741 et, malgré l'adresse de Liège, sans doute imprimé en Hollande. Dans cette dernière brochure, l'auteur manifeste son regret d'avoir abandonné le protestantisme. Cependant, il semble bien qu'alors encore l'abbé de Saint-Hubert, ignorant probablement la conduite de son protégé, continuait à lui servir une pension. Abandonnant ensuite la polémique, Saumery revint au roman, dans lequel, lors de son séjour à Liège, il s'était déjà essayé et, soit sous le voile de l'anonymat, soit sous le pseudonyme de M. de Mirone — sous lequel la perspicacité de X. de Theux de Montjardin, le premier qui étudia sa vie, a découvert notre personnage — Saumery publia quelques ouvrages de fiction. Encore que certains souvenirs personnels y soient mêlés, le mérite de ces ouvrages demeure assez mince. Dans ces œuvres même perce sa rancune contre le clergé liégeois. On en retrouve des traces dans le dernier volume de Saumery qui nous ait été conservé. C'est une édition nouvelle de l'ouvrage de Cartier de Saint-Philip : *Mélanges curieux et intéressants ou le je ne sais quoi*, publiée par Saumery à Amsterdam en 1767, et qu'il avait augmentée de XXXI articles nouveaux. Il y marque assez nettement qu'il était revenu à la religion de son enfance. Ce fut, paraît-il, à Utrecht qu'il mourut, après 1767.

Voici la liste de ses ouvrages telle qu'elle a pu être reconstituée :

1. *Discours prononcé publiquement le 29 janvier 1730, dans l'église collégiale de Saint-Martin, en Liège, par un ministre de la religion prétendue réformée, qui abjura le calvinisme et entra dans l'église de Jésus-Christ*. Liège, G. Barnabé, 1730; pet. in-8°. — 2. *Motifs convaincants qui ont persuadé et obligé P.-L. S... ci-devant ministre de la religion, prétendue réformée, de quitter cette secte et d'embrasser l'Église catholique, apostolique et romaine*. Liège, G. Barnabé, 1730; in-12°. — 3. *L'anti-chrétien ou l'esprit du calvinisme opposé à Jésus-Christ et à l'Évangile, dans son établissement, dans ses progrès et dans sa situation présente*. Liège, G. Barnabé, s. d. [1731]; in-8°. — 4. *Réplique à la lettre d'un soi-disant officier de la garnison de Namur*. 1731. — 5. *Mémoires et aventures secrètes et curieuses d'un voyage du Levant*. Liège, E. Kints, 1731-1735; in-8°, six vol. (On trouve quelquefois le premier volume avec la date de 1732.) — 6. *Les délices du pays de Liège*. Liège, E. Kints, 1738-1744; in-fol., 5 vol. — 7. *Mémoires de Mademoiselle de Bonneval, écrits par M****. La Haye, J. van den Kieboom, 1738; in-8°. — 8. *L'heureux imposteur ou aventures du baron de Janzac*. Histoire véritable, par M. de Mirone. Utrecht, Néaulme, 1740; in-12. — 9. *Anecdotes vénitiennes et turques ou nouveaux mémoires du comte de Bonneval depuis son arrivée à Venise jusqu'à son exil dans l'isle de Chio, au mois de mars 1739, par M. de Mirone*. Londres, aux dépens de la compagnie, 1740; in-8°, deux vol. — 10. *Le diable hermite ou aventures d'Astaroth banni des enfers. Ouvrage de fantaisie, par M. de M****. Amsterdam, F. Joly, 1741; petit in-12. — 11. *Le censeur impartial ou réflexions morales, critiques et comiques sur le Diable hermite et sur le Diable confondu*. Liège, 1741; très petit in-12. — 12. *Les aventures de Madame la duchesse de Vanjour, histoire véritable, par M. de Mirone*. Utrecht, Jean Broedelet, 1741-1742; pet. in-8°, six vol., avec gravures. Nouvelle édition des deux premiers volumes, chez le même, en

1743. — 13. *Mélange curieux et intéressant ou le je ne sais quoi, par M. Cartier de Saint-Philip. Nouvelle édition augmentée de XXXI articles nouveaux par M. de Mirone.* Amsterdam, B. Vlam, 1767; in-12, deux vol.

Joseph Brossiane.

Ouvres de Saumery. — X. de Theux de Montjardin, *Les délices du pays de Liège et leur éditeur Pierre Lambert de Saumery* (Liège, L. Grandmont-Donders, 1884). — Id. *Bibliographie liégeoise.*

SAUMON (*Jehan*), fondeur tournaisien de la fin du xv^e siècle. Il travaillait vers 1482 pour l'abbaye d'Aulne, et fournit notamment pour l'église un de ces appareils à colonnes de laiton qui entouraient alors les autels et portaient les tringles de suspension des courtines; cette fourniture fut faite pour compte du fondeur montois Gilles de Grimamont. En 1491, Jehan Saumon livra à la ville de Tournai une clochette de cuivre, destinée à rassembler à la maison du Scel « les XIII hommes ordonnez » sur le fait de la draperie ».

L. Cloquet.

De la Grange et Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai*, t. II, p. 378.

SAUREL (*Bruno-Joseph*), contrôleur du cadastre, né à Valenciennes, le 6 octobre 1801, décédé à Bruxelles, le 3 novembre 1883. En 1841, alors qu'il était géomètre de 1^{re} classe, il dressa le plan de la ville de Gand, en langue flamande : *Plan der stad Gent*, 1841, *opgemaakt ter schaal van 1 tot 5000, door B.-J. Saurel, landmeter van 1^{ste} klasse, en gelitho'd door A.-J. Saurel*. Ce plan complète très heureusement celui qu'en 1796 G. Goethals avait publié de la ville, avec la désignation exacte de tous les quartiers, mais qui, par suite du changement et de l'augmentation progressive de Gand, était devenu fort suranné. Aussi la publication de cette nouvelle carte fut-elle accueillie par d'unanimes suffrages, ce qui déterminait l'auteur à la faire éditer également en français, en 1858 : *Plan de Gand, avec indication des projets, dressé par B.-J. Saurel, contrôleur du cadastre en retraite, et lithographié par G. Jacquain, à*

l'échelle de 1 à 10000. Saurel a eu le bon esprit d'y laisser subsister les noms flamands des rues, qui, comme on le sait, sont souvent intraduisibles en français. Des numéros et des lettres renvoient à une liste, contenant les noms des monuments et des lieux désignés; pour chaque édifice, un millésime en regard indique l'époque de sa construction. Toutes les rues, les places, les édifices publics, les quais, les passages, les moindres carrefours y sont renseignés avec une scrupuleuse exactitude.

Léon Goëss.

Bibliographie nationale, t. III, p. 396. — *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1841, p. 421. — *Almanach royal de Belgique*, 1844.

SAUTER (*Jean*) ou DE SAUTER (SAUTERUS), professeur d'hébreu, né à Denderwindeke, entre Alost et Grammont, mort à Louvain, le 25 juillet 1679, et inhumé le lendemain dans la collégiale de Saint-Pierre. Nous devons ce que nous savons sur lui à Nève, qui, après lui avoir consacré quelques lignes dans l'Annuaire de l'université de Louvain de 1848, a, dans le mémoire sur le collège des Trois-Langues, donné des détails un peu plus amples, s'aidant du travail de Van Langendonck, de celui de Delgeur et des manuscrits de Paquot (*Fasti*, t. I, p. 521) et de Bax (p. 1463). Comme Nève nous l'apprend, Sauter étudia d'abord la philosophie au collège du Faucon et obtint la 161^e place dans la promotion de 1649, qui comptait 210 concurrents. Il s'adonna ensuite au droit sous les auspices du professeur Happenbrouwer. Nommé professeur l'an 1656 en remplacement de Valère André et reçu le 1^{er} février 1674 au Conseil de la Faculté des arts, il occupa la chaire d'hébreu jusqu'au jour de sa mort. Ses grands travaux, une grammaire méthodique et complète de l'hébreu et des études grammaticales sur le chaldéen sont malheureusement restés inédits et les manuscrits semblent perdus. Il n'a publié qu'une brochure, devenue tellement rare que la bibliothèque de Louvain n'en possède pas d'exemplaire et que le savant bibliographe Steinschneider ne la mentionne même pas :